

PLANTER MON ARBRE

GUIDE



ANGERS VILLE
VÉGÉTALE



SOMMAIRE

Végétaliser notre ville p. 3

L'arbre, allié des milieux urbains p. 4

PENSER MON PROJET p. 5 à 7

Où planter mon arbre ?

De quoi est constitué le sol de mon jardin ?

Quelles seront les caractéristiques de mon arbre à l'âge adulte ?

Que peut m'apporter mon arbre ?

L'essence de mon arbre est-elle adaptée au climat local ?

CHOISIR MON ARBRE p. 8 à 11

Sélection de fruitiers, d'espèces locales et horticoles

Quatre critères pour bien choisir mon arbre

Les espèces déconseillées

PLANTER MON ARBRE p. 12 à 14

Préparer la fosse de plantation

Mettre en place un système de tuteurage

Mettre en place une cuvette d'arrosage

Pailler mon arbre

ENTRETENIR MON ARBRE p. 15

Arroser mon arbre

Protéger mon arbre

Adapter le tuteurage

Tailler mon arbre



VÉGÉTALISER NOTRE VILLE

Les rapports de plus en plus alarmants sur le changement climatique nous poussent à agir pour la transition écologique. Au travers du schéma directeur des paysages angevins et de son plan Nature en ville, la Ville d'Angers a défini les orientations stratégiques en faveur de la nature en ville pour la période 2019-2025.

Les espaces de nature permettent différents bienfaits pour l'Homme, l'environnement, les équilibres naturels et l'économie. Le patrimoine arboré apporte de nombreux services suivant sa localisation, son âge, son espèce, son état de santé, son mode de gestion, sa densité... Les végétaux, le sol et l'eau jouent notamment un rôle significatif dans l'abaissement des températures locales.

La Ville d'Angers s'est engagée à développer la canopée de son territoire, c'est-à-dire l'ensemble du patrimoine végétal au sein de ses espaces publics. Afin d'accélérer ce processus, elle souhaite aider les Angevins propriétaires, disposant d'un jardin, à végétaliser leur propriété.

Les espaces paysagers des copropriétés privées et des particuliers ainsi que ceux des bailleurs sociaux contribuent à la végétalisation de la rue, de l'îlot, du quartier et, plus globalement, de la ville.

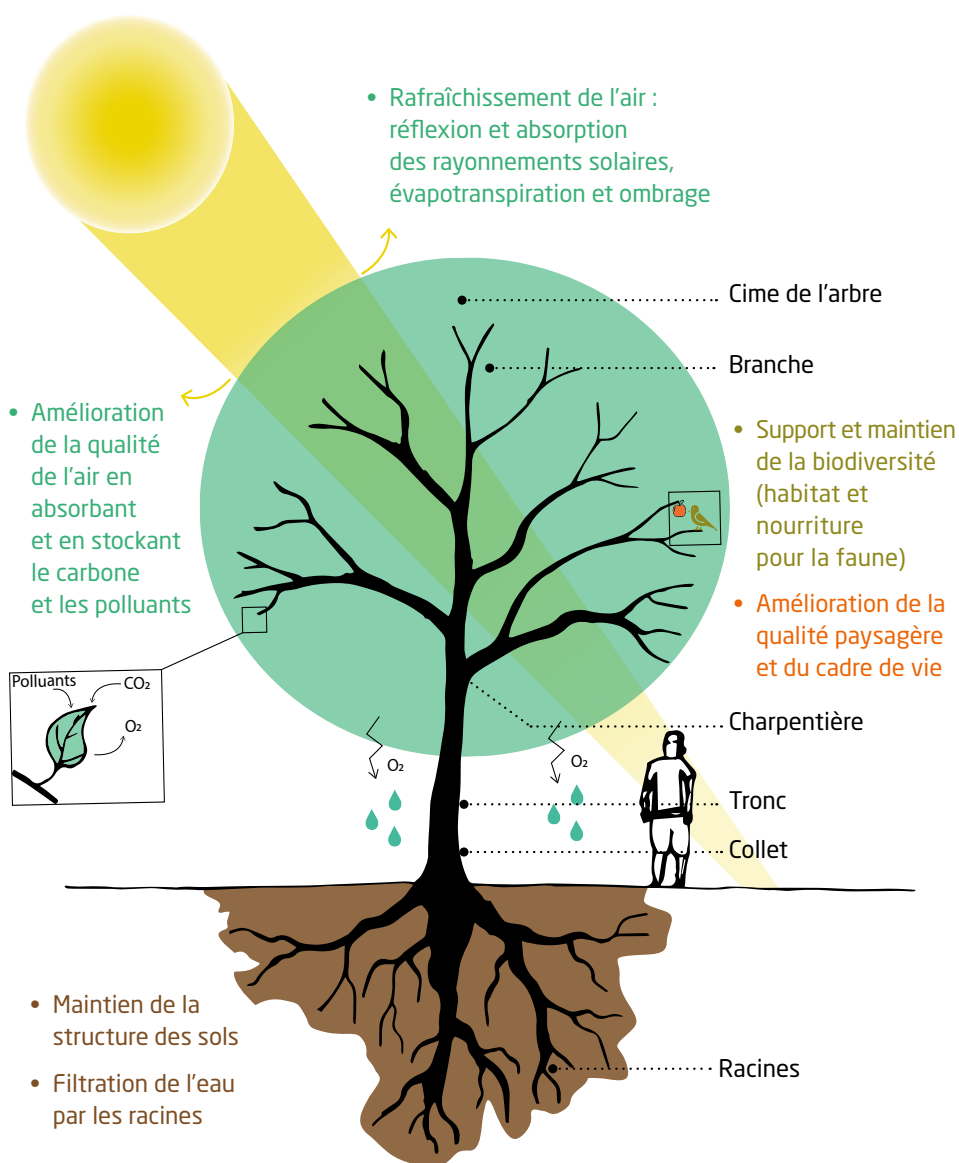
L'objectif de ce guide est d'expliquer les étapes à respecter lors d'une plantation d'arbre afin d'assurer sa viabilité et sa pérennité. Chaque plantation est différente en fonction de la qualité du sol, de l'essence, de la période de plantation... Les conseils apportés sont généraux. Il vous revient de les adapter en fonction de l'arbre planté ; fruitiers, essences locales, il y en a pour tous les goûts et les producteurs et distributeurs locaux sont nombreux.

Par ailleurs, si vous avez envie de partager votre passion pour la nature et le jardinage avec d'autres Angevins, vous pouvez rejoindre le groupe Facebook *Angers Supernature*.

Hélène CRUYPENINCK
Adjointe à l'Environnement et à la Nature en ville

L'ARBRE, ALLIÉ DES MILIEUX URBAINS

Les services apportés par l'arbre au milieu urbain sont détaillés dans le schéma ci-dessous. Ils varient suivant sa localisation, son âge, son espèce, son état de santé, son mode d'entretien, la densité de végétaux associés et/ou son emplacement.



PENSER MON PROJET

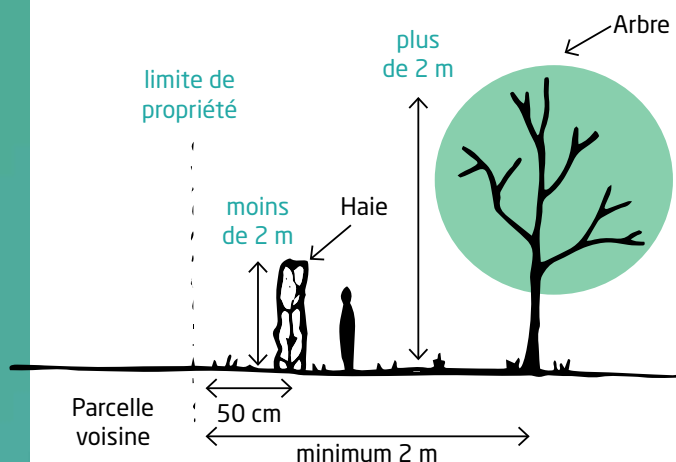
Toute plantation d'arbre doit être pensée et réfléchie en amont. En règle générale, vous devez imaginer votre **arbre à l'âge adulte** et son ampleur. Voici les 5 questions à se poser avant de planter un arbre :

1 OÙ PLANTER MON ARBRE ?

Le choix de l'emplacement est primordial. Il faut **penser au futur impact de votre arbre** à la fois dans votre jardin mais aussi pour votre voisinage direct. Le Code civil précise :

- La distance minimale pour planter un arbuste de moins de 2 m de haut est de minimum 50 cm de la ligne séparative de deux propriétés (cette distance passe de 50 cm à 2 m pour un arbre de plus de 2 m de haut) (Code civil - Art 671).

Il est toutefois possible de ne pas tenir compte de ces distances minimales avec l'accord de votre voisin. Il faut alors établir un contrat écrit reconnaissant la possibilité de planter un arbre en deçà des limites réglementaires ou sur la ligne séparative des deux propriétés. Pour qu'il s'applique également aux propriétaires successifs, il est nécessaire de faire rédiger un acte authentique par un notaire qui le fera ensuite publier au bureau des hypothèques (Code civil - Art 1134).



+ + CONSEIL

Pour éviter tout litige, il est conseillé de ne pas planter d'arbre dont le développement futur empiéterait vers le jardin voisin.

- Se renseigner et imaginer l'espace que va occuper l'arbre à l'âge adulte afin de lui garantir un bon développement. Cela vous permettra de choisir une essence d'arbre en adéquation avec les dimensions de votre jardin.
- Privilégier une plantation dans un endroit perméable (où l'eau peut s'infiltrer dans le sol) : une surface engazonnée ou un massif. Il faut

éviter de planter votre arbre à proximité d'une dalle béton ou d'une allée en enrobé où il risque de déformer le sol.

- Ne pas planter à proximité des réseaux, en particulier des réseaux d'eaux pluviales ou d'eaux usées. Vous pouvez vous renseigner sur la possible présence de réseaux dans votre jardin sur <https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/>

2

DE QUOI EST CONSTITUÉ LE SOL DE MON JARDIN ?

Il est nécessaire de bien connaître le sol de son jardin pour **choisir une essence d'arbre adaptée**. Lors de la plantation, des apports pourront être nécessaires. À Angers, la majorité des sols a un pH neutre, ce qui convient à la plupart des arbres. Cependant, en milieu urbain, les sols ont souvent été remaniés, avec l'apport de remblais et de gravats, diminuant leur fertilité. Un forage d'un mètre de profondeur est recommandé afin de définir la qualité de son sol.

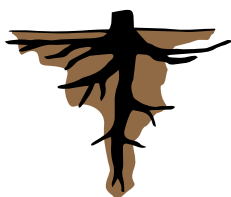
Si votre sol est à tendance argileuse, un apport en sable et gravier sera nécessaire pour améliorer l'infiltration de l'eau. Au contraire, un sol sablonneux ou en remblais nécessitera l'apport de matières organiques (terreau, compost...). Nous recommandons d'étudier la profondeur de son sol. Certains sols angevins sont minces du fait d'affleurements schisteux.

3

QUELLES SERONT LES CARACTÉRISTIQUES DE MON ARBRE À L'ÂGE ADULTE ?

Les caractéristiques de l'arbre à l'âge adulte servent à anticiper diverses éventualités :

- **La forme du système racinaire**, il en existe deux types :



- > Le système racinaire en pivot se développe en profondeur. Il demande donc d'avoir une profondeur de sol suffisante.



- > Le système racinaire traçant se développe en surface. Les arbres ayant ce type de racines ne doivent pas être situés proche de constructions.

Que le système soit pivotant ou traçant, la majorité des racines se développeront en surface (50 premiers centimètres) au stade adulte.

- **L'envergure et le port de l'arbre à l'âge adulte**

Cela vous permettra de connaître la place que l'arbre va prendre, mais aussi d'imaginer comment il va s'intégrer dans votre jardin.



Port en boule



Port en cône



Port étalé



Port fastigié



Port pleureur

+ + CONSEIL

Pour favoriser un développement racinaire en profondeur, et donc la capacité de l'arbre à résister à la sécheresse, nous vous conseillons de limiter l'arrosage automatique régulier à proximité.

- **Les conditions d'ensoleillement de l'arbre**
- **Les productions associées à l'arbre** : épines, pollen... Chaque arbre peut avoir une production particulière qui engendre de possibles nuisances.

4 QUE PEUT M'APPORTER MON ARBRE ?

Un arbre peut apporter diverses améliorations de votre cadre de vie en fonction de son espèce :

- **apport d'ombre** et création d'une zone de fraîcheur,
- **barrière visuelle** afin de limiter un vis-à-vis,
- **production de fruits**,
- **aspect esthétique**,
- **accueil de biodiversité**...

5 L'ESSENCE DE MON ARBRE EST-ELLE ADAPTÉE AU CLIMAT LOCAL ?

Il est important de vérifier que l'essence choisie **correspond aux conditions climatiques** du territoire angevin.

Plusieurs critères sont à vérifier :

- les températures minimales et maximales tolérées par l'arbre et sa résistance aux gelées,
- les précipitations dont l'arbre a besoin,
- la résistance de l'arbre au vent.

CHOISIR MON ARBRE

SÉLECTION DE FRUITIERS

Nom commun	Nom latin	pH	Humidité du sol et orientation	Floraison (période et couleur)	Dimension à maturité	Feuillage (couleur été et automne)	Mellifère	Fruit comestible	Utilisation
Cerisier Napoléon	Prunus cerasus	acide à alcalin	soleil	 mars - avril	5 - 10 m port étalé	 caduc	OUI	OUI	isolé, verger
Cerisier Hâtif de Burlat	Prunus cerasus	acide à alcalin	soleil	 mars - avril	4 à 6 m port étalé	 caduc	OUI	OUI	isolé, verger
Figuier madeleine des 2 saisons	Ficus carica	acide à alcalin	soleil	 juin - juillet	4 m port étalé	 caduc	OUI	OUI	isolé, verger
Noyer 'Franquette'	Juglans regia 'Franquette'	acide à alcalin	soleil	 mai	10 m port étalé	 caduc	OUI	OUI	isolé, verger
Poirier 'Doyenné du Comice'	Pyrus communis 'Doyenné du Comice'	acide à neutre	soleil	 avril	7 m port étalé	 caduc	OUI	OUI	isolé, verger
Pommier 'Golden Delicious'	Malus domestica 'Golden Delicious'	acide à neutre	soleil	 avril	4.5 m port étalé	 caduc	OUI	OUI	isolé, verger
Pommier 'Royal Gala'	Malus domestica 'Royal Gala'	acide à alcalin	soleil	 avril	4 m port étalé	 caduc	OUI	OUI	isolé, verger

SÉLECTION D'ESPÈCES LOCALES

Nom commun	Nom latin	pH	Humidité du sol et orientation	Floraison (période et couleur)	Dimension à maturité	Feuillage (couleur été et automne)	Mellifère	Fruit comestible	Utilisation
Alisier torminal	Sorbus torminalis	acide à alcalin	sol sec à frais	 mai	15 m port étalé	 caduc	OUI	NON	isolé
Aulne glutineux	Alnus glutinosa	faiblement acide à alcalin	sol humide	 mars - avril	25 m port fastigié	 caduc	OUI	NON	fixation berge
Charme commun	Carpinus betulus	faiblement acide à neutre	assez sec à frais	 avril - mai	20 m port fastigié	 caduc	OUI	NON	isolé bois pour chauffage
Chêne pédonculé	Quercus robur	acide à neutre	assez sec à humide	 avril - mai	30 m port étalé	 caduc	NON	NON	isolé
Érable champêtre	Acer campestre	faiblement acide à alcalin	sec à frais	 avril - mai	12 m port boule	 caduc	OUI	NON	isolé, en groupe
Merisier	Prunus avium	faiblement acide à alcalin	sec à frais	 mars - avril	15 m port cône	 caduc	OUI	NON	isolé, en groupe
Sorbier des oiseaux	Sorbus aucuparia	acide à alcalin	tout type de sol	 mai	15 m port fastigié	 caduc	OUI	NON	isolé ou en groupe
Tilleul à petites feuilles	Tilia cordata	faiblement acide à alcalin	sol sec	 juin - juillet	25 à 30 m port fastigié	 caduc	OUI	NON	isolé, en groupe

SÉLECTION D'ESPÈCES HORTICOLES

Nom commun	Nom latin	pH	Humidité du sol et orientation	Floraison (période et couleur)	Dimension à maturité	Feuillage (couleur été et automne)	Mellifère	Fruit comestible	Utilisation
Amelanchier	Amelanchier lamarckii	acide à alcalin	sol léger, au soleil ou mi-ombre	 avril	12 m port boule, irrégulier	 →  caduc	NON	OUI	en groupe ou haie
Arbre de Judée	Cercis siliquastrum	acide à alcalin	sol léger, sec	 avril - mai	10 m port boule, irrégulier	 caduc	OUI	NON	isolé, en complément d'arbustes
Catalpa	Catalpa bignonioides	neutre ou alcalin	sol frais, abrité du vent	 juin - juillet	15 m port étalé	 →  caduc	OUI	NON	isolé ou en groupe
Cerisier de Manchourie	Prunus maackii 'Amber Beauty'	acide à alcalin	sol sec ou frais	 avril	10 m port cône	 →  caduc	OUI	NON	haie bocagère, isolé
Cerisier épine noire	Prunus spinosa	neutre à alcalin	sol pas trop sec à frais	 mars - avril	5 - 7 m port étalé	 caduc	OUI	OUI (après gelées)	haie bocagère, isolé
Chêne vert	Quercus ilex	acide à alcalin	so sec, soleil voir mi-ombre	 avril - mai	17 m port étalé	 persistant	OUI	NON	isolé
Chêne des marais	Quercus palustris	acide à neutre	sol frais, léger, au soleil	 avril - mai	20 m port cône	 →  caduc	NON	NON	isolé ou en groupe
Chêne rouge d'Amérique	Quercus rubra	acide ou neutre	sol frais	 avril - mai	30 m port boule	 →  caduc	NON	NON	isolé ou en groupe
Érable de Colchide	Acer cappadocicum	modérément acide ou alcalin	sol sec	 mai	17 m port fastigié	 →  caduc	OUI	NON	isolé ou en groupe
Érable à feuilles de frêne	Acer negundo	modérément acide ou alcalin	sol frais	 mars	7 m port étalé	 caduc	NON	NON	isolé ou en groupe
Érable argenté	Acer saccharinum	neutre à alcalin	sol lourd, ne supporte pas l'exposition au vent	 mars - avril	15 m port étalé	 →  caduc	OUI	NON	isolé ou en groupe
Frêne oxycarpa 'Flame'	Fraxinus angustifolia 'Raywood'	neutre à alcalin	sol frais ou sec	 avril	25 m port étalé	 →  caduc	NON	NON	isolé ou en groupe
Frêne commun	Fraxinus excelsior	neutre	sol humide et frais	 avril	35 m port étalé	 →  caduc	NON	NON	isolé ou en groupe, bois flexible
Frêne à fleur	Fraxinus ornus	neutre	sol frais	 mai	10 m port étalé	 caduc	NON	NON	isolé ou en groupe
Houx commun	Ilex aquifolium	acide à alcalin	ne supporte pas l'exposition au vent	 mai - juin	7 m port cône	 persistant	OUI	NON	isolé ou en groupe
Magnolia	Magnolia grandiflora	acide ou neutre	sol frais	 juin - septembre	20 m port cône	 persistant	NON	NON	isolé ou en groupe
Magnolia liliiflora	Magnolia 'heaven scent'	légèrement acide	sol sablonneux	  mai	6 m port boule	 caduc	NON	NON	en groupe
Marronnier blanc	Aesculus hippocastanum	faiblement acide à alcalin	sol humide et frais	 mai	12 m port étalé	 →  caduc	NON	NON	isolé
Saule blanc	Salix alba	acide à alcalin	tout type de sol	 avril - mai	20 - 25 m port étalé	 caduc	OUI	NON	isolé
Saule tortueux	Salix babylonica 'Tortuosa'	neutre	sol frais	 avril - mai	8 m port pleureur	 caduc	NON	NON	isolé
Sophora du Japon	Sophora japonica	acide à alcalin	sol pas trop sec à frais	 août	20 m port boule	 caduc	OUI	NON	isolé ou en groupe
Tilleul argenté	Tilia tomentosa	neutre	résiste bien au sec	 juillet - août	30 m port fastigié	 caduc	NON	NON	isolé ou en groupe
Tilleul cordata	Tilia x europaea 'euchlora'	acide à alcalin	frais à sec	 avril - mai	20 m port étalé	 caduc	NON	NON	isolé ou en groupe
Tulipier de Virginie	Liriodendron tulipifera	acide à alcalin	sol riche et frais	  mai - juin	30 m port fastigié	 →  caduc	NON	NON	isolé ou en groupe
Virgillier à bois jaune	Cladrastris kentukea	neutre	sol humide et frais, au soleil	 juin	10 m port étalé	 →  caduc	OUI	NON	isolé ou en groupe
Zelkova	Zelkova serrata	acide à neutre	résistant au vent	 avril - mai	25 m port étalé	 →  caduc	NON	NON	isolé

QUATRE CRITÈRES POUR BIEN CHOISIR MON ARBRE

- **L'âge de l'arbre** : choisir un arbre jeune permet de faciliter une pousse rapide, même si un arbre jeune prendra plus de temps à atteindre la taille adulte souhaitée.
- **La silhouette de l'arbre** : elle doit être équilibrée, c'est un signe de bon développement durant les premières années de la vie de l'arbre.
- **L'état sanitaire de l'arbre** : aucune blessure, cicatrice ou choc ne doit être apparent. Un arbre fragilisé sera soumis à davantage d'attaques de la part de parasites ou de maladies. Soyez aussi vigilant à l'état sanitaire des feuilles.
- **L'état des racines** : si l'arbre est en racines-nues, il est facile de regarder l'état de ses racines et d'observer si elles sont dégradées. Pour un arbre en motte, veillez à ce que la motte ne soit pas abîmée. Enfin si l'arbre est en conteneur, prenez le soin de regarder que les racines ne sortent pas de celui-ci (ce qui signifierait que l'arbre s'est développé dans un espace trop restreint).

LES ESPÈCES DÉCONSEILLÉES

- **Les invasifs** se développent et se ressèment très rapidement. Il est difficile de contrôler leur expansion.



ATTENTION

La Ville d'Angers ne versera pas de contribution financière pour ces arbres.

Ailanthus Altissima / Ailante



Robinier pseudoacacia



- **Les sensibles au changement climatique** ne résisteront probablement pas à la sécheresse ou à la chaleur. Si vous souhaitez planter ces arbres, favorisez un emplacement à l'ombre, exposé nord ou au bord d'un point d'eau.

Betula / Bouleau



Fagus / Hêtre



- **Les systèmes racinaires puissants** sont déconseillés à proximité de revêtements imperméables ou de réseaux, où ils provoqueront possiblement des dégâts.

Platanus x hispanica / Platane



Liquidambar / Copalme d'Amérique



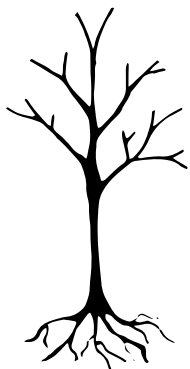
Populus / Peuplier



PLANTER MON ARBRE

Lors du choix de votre arbre, en jardinerie ou en pépinière, soyez attentif à son type de conditionnement. Les plus courants sont :

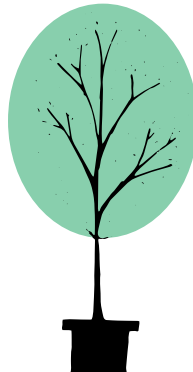
En racines-nues



En motte



En conteneur



Le choix du type de conditionnement va influencer la période de plantation de votre arbre :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Racines-nues												
Motte												
Conteneur												

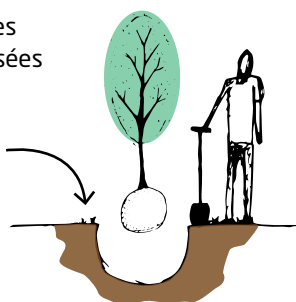
La période la plus opportune pour planter un arbre est l'automne (novembre et décembre). Si vous souhaitez planter votre arbre au printemps ou durant l'été, il faudra l'arroser généreusement durant la période estivale.

PRÉPARER LA FOSSE DE PLANTATION

Réalisation de la fosse : son ouverture se réalise à la bêche. La dimension de la fosse doit être supérieure d'1/3 de la dimension du système racinaire, c'est-à-dire l'ensemble des racines de l'arbre.

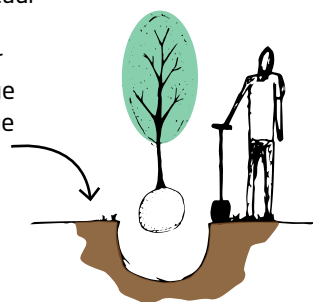
Apports à réaliser dans la fosse : pour améliorer la qualité physique, chimique et biologique du sol, plusieurs matériaux peuvent être ajoutés :

Apport de matières organiques décomposées (terreau, compost).



Sol sableux, remblais

Apport de sable, gravier, terreau. Veillez à décompacter le sol afin que l'eau continue à s'infiltrer après la plantation.



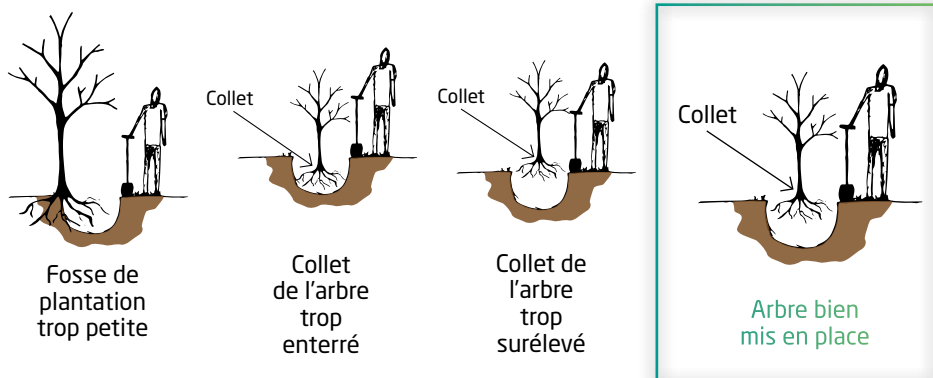
Sol argileux

Ces apports ne doivent pas être tous réalisés pour chaque plantation. Ils dépendent de la composition du sol de votre jardin.

Préparer le système racinaire de l'arbre avant la plantation : l'habillage. Il s'agit de tailler les racines blessées ou cassées en coupant leurs extrémités (tout en conservant le maximum de « chevelu racinaire »).

Préparer les branches et le feuillage : comme pour la préparation du système racinaire, il est nécessaire de tailler les branches blessées ou cassées.

Installer le système racinaire dans la fosse : le collet de l'arbre doit se situer au niveau du sol, ou être légèrement surélevé (10 cm). Un arbre planté avec son collet trop surélevé ou enterré par rapport au niveau du sol n'a pas de chance de survie.



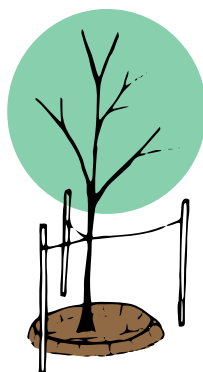
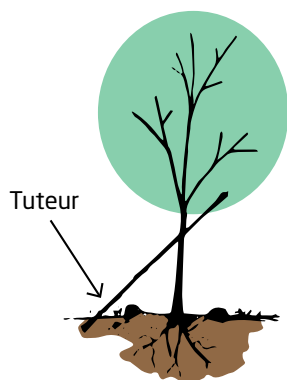
METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE TUTEURAGE

L'arbre nouvellement planté ne possède pas encore un ancrage dans le sol assez puissant pour résister aux forts événements climatiques. Il est nécessaire de mettre en place un système d'ancrage permettant d'aider l'arbre durant ses premières années.

Le tuteurage doit être bien réalisé afin de ne pas nuire au bon développement de l'arbre. Les tuteurs doivent être d'un diamètre de 8 à 10cm et enfoncés à minimum 1m de profondeur. Il est préférable que le tuteur ne dépasse pas le tiers de la hauteur de l'arbre pour lui laisser la possibilité de bouger avec le vent.

Il est possible de mettre en place plusieurs types de tuteurage :

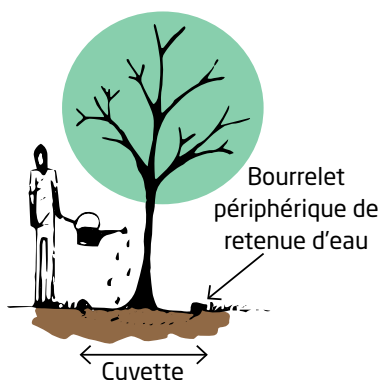
- **Un tuteur unique** : ce type d'ancrage est uniquement réservé aux jeunes plants. Pour éviter de placer le tuteur dans la motte ou le conteneur et d'impacter le système racinaire, il est préférable de l'incliner à 45°. Il est ensuite attaché à l'arbre avec un lien évitant le frottement tronc/tuteur.
- **Trois tuteurs** : ce type d'ancrage est préconisé pour les arbres de grande taille et plus âgés. Les tuteurs doivent être positionnés hors de la fosse de plantation afin de ne pas perturber le système racinaire lors de son développement.



METTRE EN PLACE UNE CUVETTE D'ARROSAGE

La cuvette d'arrosage permet d'obtenir un arrosage régulier essentiel à la survie de l'arbre durant ses premières années. Elle doit être placée du collet de l'arbre jusqu'à l'aplomb de son système racinaire. La cuvette est entourée par un bourrelet périphérique de terre d'une vingtaine de centimètres de hauteur.

Une fois votre arbre planté et la cuvette mise en place, vous devez réaliser le plombage de votre arbre. Cette étape consiste à arroser votre arbre de minimum 50l d'eau pour combler les poches d'air et mettre en place le sol autour des racines. Vous devez impérativement réaliser le plombage, même en période pluvieuse.



PAILLER MON ARBRE

Le paillage présente plusieurs intérêts :

- **maintien de l'eau dans le sol,**
- **fertilisation du sol** (en se décomposant, si le paillage est organique),
- **prévention des dégradations du pied des arbres** (tondeuse et débroussailluse),
- **prévention de la pousse de mauvaises herbes/ plantes indésirables.**

Il existe deux types de paillages :

- avec des matériaux non dégradables comme les minéraux (ardoise, gravier, sable...),
- avec des matériaux dégradables comme les fibres végétales ou débris végétaux (copeaux et sciure de bois, déchets de tonte...).

Copeaux bois



Fibre de coco



Écorce de pin



Paillis en lin



Chanvre



Pouzzolane



Ardoise



Couvert végétal



ENTREtenir MON ARBRE

ARROSER MON ARBRE

L'arrosage de votre nouvel arbre devra être réalisé durant les 2 à 3 premières années suivant sa plantation.

La quantité d'eau dépend de la taille de votre arbre. Il faut éviter de l'arroser trop fréquemment. Privilégiez une fréquence d'arrosage toutes les trois semaines dès le mois d'avril et jusqu'en septembre, voire octobre, avec une quantité de 50 à 70l d'eau par arrosage.

Attention, un excès d'eau est aussi dangereux qu'un manque d'eau. Votre arbre présentera les mêmes signes (assèchement et flétrissement des feuilles). Il est donc nécessaire de vérifier l'humidité de votre sol avant chaque arrosage pour adapter au mieux l'apport en eau.

PROTÉGER MON ARBRE

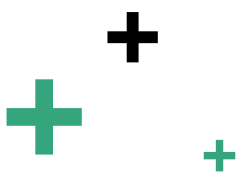
Lors de la tonte au pied de votre arbre, soyez vigilant à ne pas endommager son collet ou son tronc. Il est possible de mettre en place un manchon perforé de 20 cm de haut autour du tronc mais la solution la plus efficace est de mettre en place un massif d'arbustes ou de vivaces au pied de l'arbre. Il ne nécessitera pas de passage d'engins de coupe et favorisera le développement de la biodiversité.

ADAPTER LE TUTEURAGE

Le tuteurage d'un arbre ne doit pas excéder 3 ans. Pensez à desserrer les liens de l'arbre chaque année en l'accompagnant dans sa croissance.

TAILLER MON ARBRE

Une essence adaptée à l'environnement ne nécessite pas d'élagage ou de taille. Attention : soyez vigilant à ne pas laisser de bois mort dans l'arbre.



Direction Parcs, Jardins et Paysages
20, boulevard Lavoisier
49000 Angers cedex 01
dpjp@ville.angers.fr

www.angers.fr/jardinerenville

**ANGERS
SUPERNATURE**

